

<b>PROCÈS-VERBAL</b>
<b>Séance de Conseil Municipal du 20 novembre 2019 de SOULIGNÉ-FLACÉ</b>

L'an deux mil dix-neuf, le vingt novembre à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Luc BOURMAULT, Maire de SOULIGNÉ-FLACÉ.

**Etaient présents** : Mme Fabienne BEATRY, M. Franck BELIER, M. Luc BOURMAULT, M. Vincent COUTABLE, Mme Myriam DUBOIS, Mme Claire de MONTESSON, M. Laurent MOUSSION, M. Joël TOUET, Mme Sonia TREMOUREUX, Mme Sophie VIOT.

**Absents excusés** : Mme Séverine BROUART.

**Absent** : M. Gérard BLANCHE.

**Date de la convocation** : 12 novembre 2019

**Date d'affichage** : 12 novembre 2019

**Nombre de membres** :

En exercice 12

Présents 10

Votants 10

M. Joël TOUET a été élu secrétaire de séance.

### **PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE SEANCE**

*Après lecture du procès-verbal du conseil municipal du 14 octobre 2019 par le Maire, les membres présents l'approuvent à l'unanimité.*

### **ORDRE DU JOUR**

*Le Maire rappelle l'ordre du jour de la réunion de ce mercredi 20 novembre 2019.*

#### **1911001 - MAISON DE MONSIEUR MILOT**

M. Luc BOURMAULT, Maire, rappelle au conseil municipal que la maison léguée par M. MILOT est mise en vente depuis début septembre. Il y a eu 3 visites dont une suivie d'une offre non acceptable.

Mme Sonia TREMOUREUX, 2<sup>ème</sup> adjointe, suggère, puisque la maison est toujours en vente, de proposer celle-ci à la location. Le bail pourrait être aménagé avec une clause restrictive (nommée clause exorbitante) pour un bail d'un an avec tacite reconduction, ce pour disposer d'une éventuelle souplesse en cas de besoin financier nécessitant la mise en vente du bien en vue de réaliser un projet d'intérêt collectif. Le prix du loyer serait de 500 € mensuel.

Le Maire demande au conseil de se prononcer pour mettre le bien en location.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de mettre le bien en location et autorise le Maire à accomplir les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à ce dossier.

**Pour** : 4 voix      **Contre** : 3 voix      **Abstention** : 3 voix

**Décision :**  
**Adoptée**

## 1911002 – PROPOSITION DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT PHOTOCOPIEURS

M. Joël TOUET, 1<sup>er</sup> adjoint, rappelle que nous avons un contrat auprès de la société THIREL BUREAU pour la location de 2 photocopieurs (1 à la mairie, 1 à l'école) se terminant en avril 2020.

Il a rencontré un commercial de cette société qui lui a fait une proposition de remplacement (avec du matériel plus performant), détaillée comme suit :

Prestation actuelle			Proposition	
<b>Location photocopieur mairie</b>	138 € /trimestre		129 € /trimestre	
<b>Location photocopieur école</b>	105 €/trimestre	Note : un photocopieur couleur a été mis en place pour le même prix N/B en fév 2019, ce jusqu'à la fin de l'actuel contrat	105 €/trimestre	Note : Pas de réajustement de prix pour la couleur
<b>Coût des copies noir/blanc</b>	5€/1000 copies		4€/1000 copies	
<b>Coût des copies couleur</b>	50€/1000 copies		40€/1000 copies	

M. Joël TOUET ajoute pour information, que sur une année, la mairie et l'école comptabilisent 37 000 copies N/B et 17 000 copies couleur.

Le contrat serait signé pour 63 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. La mairie et l'école sont satisfaites du matériel actuel et de la qualité de l'actuelle prestation.

Le Maire demande au conseil de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de la société THIREL et autorise le Maire à accomplir les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 10 voix      Contre : 0      Abstention : 0

**Décision :**  
**Adoptée**

### **POSTE AGENT TECHNIQUE**

Pour information, M. Luc BOURMAULT, Maire, rappelle que l'agent technique occupant le poste à temps plein est recruté actuellement sur un poste non permanent d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité jusqu'au 31 décembre 2019 (délibération N°1901010 du 14/01/2019).

Il informe le conseil qu'étant satisfait par les prestations de cet agent, celui-ci sera nommé stagiaire au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sur le poste d'adjoint technique à temps complet existant (créé par délibération N° 1511009 du 02/11/2015), vacant à ce jour.

## **1911003 – CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2<sup>ème</sup> CLASSE**

M. Luc BOURMAULT, Maire, informe le conseil municipal que, l'agent administratif occupant le poste d'adjoint administratif territorial à 24 heures/semaine a réussi un examen professionnel, ce qui permet un avancement de grade.

Compte-tenu des missions incombant à l'agent, il propose de créer le poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la création du poste ci-dessus énoncé et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour : 10 voix      Contre : 0      Abstention : 0

**Décision :**  
**Adoptée**

## **AVIS SUR UNE EVENTUELLE CREATION D'UNE « MAISON FRANCE SERVICES » A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE SARTHE**

M. Luc BOURMAULT, Maire, informe le conseil municipal que, le Président de la République a demandé un déploiement des « Maisons France services » (MFS) permettant aux citoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien.

Ce dispositif a été expliqué aux élus et il appartient aux collectivités, associations, partenaires de manifester leur intérêt pour la création d'une telle structure. La Communauté de communes Val de Sarthe demande à chacun de ses membres de donner un avis sur une éventuelle création au sein de sa structure sachant qu'il y a un projet de MFS à ALLONNES et à NOYEN-SUR-SARTHE en périphérie de son territoire. Pour mémoire la Communauté de communes Val de Sarthe a mis en place divers partenariats avec Pôle Emploi, la Mission locale, le Ministère de la justice, la CARSAT, la CAF...

Le Maire demande à chaque conseiller de se prononcer, les avis sont les suivants :

- un tel service serait utile si le personnel en charge du dispositif est itinérant et établit des permanences dans chaque commune ; les personnes ayant besoin du service ne pouvant pas forcément se déplacer.
- peu d'intérêt pour le déploiement d'un tel dispositif.
- Y-a-t-il eu un recensement des besoins ?
- Nécessité d'avoir plus d'éléments pour le dispositif pour se prononcer

## **PRESENTATION DU PROJET « PEPINIERE D'ENTREPRISES » A LA CDC VAL DE SARTHE**

Mme Sonia TREMOUREUX, 2<sup>ème</sup> adjointe, présente au conseil municipal les plans du projet « pépinière d'entreprises ». L'ensemble sera composé de : bureaux pour les activités de services, des ateliers, un espace coworking, un espace détente.

## **POINT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SARTHE**

### **Commission culture et tourisme**

M. Joël TOUET, 1<sup>er</sup> adjoint, annonce que lors de la dernière réunion le bilan a été fait sur l'activité de l'école de musique, le festival « la belle virée ». La construction de l'école de musique est lancée.

### **Commission environnement**

M. Joël TOUET, 1<sup>er</sup> adjoint, annonce que les prestataires sont de plus en plus chers, ce qui entraînera une hausse du tarif de la redevance. Les erreurs de tri sont toujours très nombreuses.

### **Commission enfance, jeunesse, social**

Mme Sophie VIOT, conseillère municipale, annonce que les sites ALSH ont été revus pour les petites vacances. Il y aura une légère hausse du tarif pour 2020. Un débat a eu lieu sur les finances de l'association « La Coulée Douce ».

### **Commission aménagement du territoire**

Mme Sonia TREMOUREUX, 2<sup>ème</sup> adjointe, informe le conseil municipal qu'elle a participé à une réunion d'information sur le PLUi. Un projet d'accueil de quelques éoliennes est en cours sur le territoire de la communauté de communes.

### **Commission économie, emploi**

Mme Sonia TREMOUREUX, 2<sup>ème</sup> adjointe, informe le conseil municipal qu'un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) a eu lieu, et que les élus ont échangé sur l'avant-projet de pépinière d'entreprises.

### **Commission voirie, bâtiments**

M. Luc BOURMAULT, maire, annonce que le nouveau responsable n'est toujours pas recruté.

### **Commission cycle de l'eau**

M. Luc BOURMAULT, maire, annonce qu'une hausse des tarifs sera inévitable pour l'aligner au niveau de la communauté de communes.

## **AFFAIRES DIVERSES**

- **POINT SUR LE PROJET DE LOTISSEMENT** : M. Luc BOURMAULT, maire, annonce que la société SOFIL LELIEVRE ne donnera pas suite. Il a eu un RDV avec le commercial de la société FONCIERES AMENAGEMENT le jeudi 14 novembre 2019, il attend une proposition.
- **CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2019** : Les 3 représentants des parents d'élèves sont Mmes CHANTOISEAU, DUTHEIL, GERMAIN. Les enseignantes ont lancé un projet « cinéma » qui a obtenu une subvention de 1 370 €. Les enseignantes ont fourni un résumé décrivant l'utilisation du matériel informatique acheté par la mairie.
- **RESTAURANT SCOLAIRE** : Nécessité de mettre une signalétique pour les livraisons et faciliter l'accès (existence de quelques marches). A voir si l'agent technique peut remettre en route les frigos à la fin des vacances.

- **CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS** : A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire des droits de l'enfant, Mme Sonia TREMOUREUX, 2<sup>ème</sup> adjointe, informe le conseil municipal qu'elle souhaite intervenir à l'école pour présenter le rôle du conseil municipal et que soit élu un conseil municipal enfants. Il y a nécessité au préalable de contacter les enseignantes et d'y réfléchir en commission école.
- **DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE** : Le tableau ci-dessous récapitule les permanences :

<i>9h à 12h</i>		
Samedi 30 novembre 2019	Joël TOUET	Laurent MOUSSION
Samedi 7 décembre 2019	Luc BOURMAULT	Franck BELIER
Samedi 14 décembre 2019	Sonia TREMOUREUX	Vincent COUTABLE

**Prochaine réunion de conseil : mercredi 15 janvier 2020 à 20h.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H15.

Le secrétaire de Séance  
M. Joël TOUET

*Ce procès-verbal comporte les délibérations numérotées de 1911001 à 1911003.*